VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — ANNONCES JUDICIAIRES — AVIS DE SUCCESSIONS

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION!

Placeurs et Spéculateurs.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE SEPTIEME DISTRICT.

Frederick Matthias Netzhammer et al vs Frank Frederick Netzhammer et les mineurs Emma Netzhammer et Annie Netzhammer.

No 79,504 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 405 rue Baronne, près de la rue Perdido le [?] août 1906 à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu le 22 juin 1906 et signé le 28 juin 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme No 8200 rue Oak, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 135, borné par les rues Dublin, Oak (autrefois Quatrième), Dante (autrefois Madison) et Zimpel, désigné sur un plan fait par C. Milo Williams voyer le 8 juin 1906 par la lettre A, ledit lot formant l'encoignure des rues Oak et Dublin et mesurant d'après ledit plan, cinquante cinq pieds de face à la rue Oak sur une profondeur et façade à la rue Dublin, entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, et est composé du tout des lots originaux Nos 10 et 11.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 8208 rue Oak situé dans le même district et ilet comme ci-dessus, désigné au ledit plan de C. Milo Williams, voyer par le No 9, ledit lot est contigu au lot désigné par la lettre A et mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Toutes les propriétés ci-après sont une subdivision de l'ilet No 150 situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Dante, Oak et Plum, d'après le plan fait par C. Milo Williams, voyer, daté le 8 juin 1906, et seront vendues d'après ladite subdivision comme suit, à savoir:

3. Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 8205 rue Oak. Ledit lot formant l'encoignure des rues Oak et Dublin et mesurant d'après ledit plan soixante dix pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dublin de cent vingt pieds.

4. Le lot B est contigu au lot désigné par la lettre A et mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

5. Le lot C, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le No municipal 8215 rue Oak, ledit lot est contigu au lot désigné par la lettre B et mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

6. Les lots D et E sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds six pouces.

7. Le lot F mesurant, d'après ledit plan, trente pieds de face à la rue Oak, de là sur une ligne de profondeur le séparant du lot E sur ledit plan cent cinquante pieds six pouces de là sur une ligne parallèle avec la rue Oak et courant vers la rue Dante, seize pieds de là sur une ligne parallèle avec la rue Dublin et courant vers la rue Oak cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle avec la rue Oak courant vers la rue Dante quatorze pieds de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot G sur ledit plan à la rue Oak cent pieds.

8. Les lots G et H sont contigus et mesurant chacun d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

9. Le lot I ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le numéro municipal 8241 rue Oak. Ledit lot formant l'encoignure des rues Oak et Dante et mesurant d'après ledit plan quarante six pieds de face à la rue Oak sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dante de cent pieds.

10. [illegible] No municipal 1217 rue Dante [illegible] lots F, G, H et J dans [illegible] pieds de face à la rue Dante par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

11. Le lot K ensemble avec [illegible] No municipal 1221 rue Dante ledit lot est contigu aux lots L, M, N et O dans [illegible] et mesurant trente pieds trois pouces de face à la rue Dante par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

12. Le lot L formant l'encoignure des rues Plum et Dante et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dante de cent quarante pieds neuf pouces.

13. Les lots L et M sont contigus et mesurant chacun d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quarante pieds neuf pouces.

14. Le lot O mesurant, d'après ledit plan, trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum de là sur une ligne de profondeur le séparant du lot P sur ledit plan, cent cinquante pieds six pouces de là sur une ligne parallèle à la rue Plum et courant vers la rue Dante dix pieds neuf pouces et quatre lignes de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et courant vers la rue Plum neuf pieds [illegible] de là sur une ligne parallèle à la rue Plum et courant vers la rue Dante vingt et un pieds deux pouces et sept lignes de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot N sur le plan à la rue Plum cent quarante pieds neuf pouces.

15. Le lot P et Q sont contigus et mesurant chacun d'après ledit plan trente deux pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds six pouces.

16. Les lots R, S et T sont contigus et mesurant chacun d'après ledit plan trente deux pieds six pouces de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

17. Le lot U formant l'encoignure des rues Plum et Dublin et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds six pouces de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade sur la rue Dublin de cent vingt pieds.

18. Les lots V et W contigus l'un à l'autre et mesurant chacun d'après ledit plan trente pieds dix pouces à la rue Dublin par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente pieds.

Le contenu de la forge située No 8210 rue Oak et les effets mobiliers sur les lieux No 8208 rue Oak comme il est détaillé dans l'inventaire pris par James Boyd Gillaspie notaire le [?] juin 1906 et la vente dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 août 1906 à 10 heures a. m. sur les lieux Nos 8200 et 8208 rue Oak.

Conditions—Comptant.

Conditions sur la propriété — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, démontré par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer en plus et au dessus du prix d'achat les taxes pour l'année 1906 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant James Boyd Gillaspie, notaire aux frais de l'acquéreur.

G. [illegible] Kronenberger avocat pour le demandeur.

[illegible]—15 22 29—août 2 5 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles — Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc.

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph, Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH.

Entre les rues Constance et Laurel.

Interdiction de Susan Greesenaur[?]—No 76 241, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 17 juillet 1906, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 246 autrefois l'ilet No 20, sur un plan par Thompson & Buisson, daté le 23 mars 1849, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph désigné comme lot No cinq et mesurant trente pieds une ligne de face à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No six et d'une largeur dans le fond de trente pieds.

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin et comprenant un splendide cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 188 borné par les rues Octavia, Laurel, Joseph et Constance désignés comme lots trente huit et trente neuf sur un devis annexé à un acte passé pardevant Joseph B. Taylor, notaire, le 19 janvier 1888 d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph et comprenant deux splendides cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie, trois chambres, citerne, hangars, etc.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an, payable semi annuellement, sur ladite portion du crédit du prix garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, CURATRICE.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand cottage simple près de l'avenue de l'Esplanade,

No 1431 RUE MARAIS, ENTRE LA RUE KERLEREC ET L'AVENUE DE L'ESPLANADE

Lot vacant rue Kerlerec, entre les rues Marais et Villeré,

—ET—

Cent dix-neuf acres de terre dans la paroisse St-Tammany,

BASCUM E. GAZIN VS WM GAZIN ET AL—No 77,602 Div. B, Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI le 2 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et rendu en cour ouverte le 18 juin 1906 et signé le 25 juin 1906 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre, améliorations, etc., dans le troisième district de cette ville désigné par le No 17 de l'ilet No 501, borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Marais (autrefois Plauché), Kerlerec (autrefois St Bernard) et Villeré, sur un plan du défunt J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 1er avril 1859 en possession desdits héritiers et d'après lequel plan ledit lot mesurant quarante et un (41) pieds deux (2) pouces de face à la rue Marais par cent quarante sept (147) pieds huit (8) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de soixante trois (63) pieds deux (2) pouces de la rue Kerlerec.

Les améliorations sont connues comme le No 1431 rue Marais et comprenant un grand cottage simple en bois, contenant vestibules, galeries, mansarde, gaz, et quinze chambres.

2. Un certain morceau ou portion de terre, améliorations, etc., dans le même district et ilet que la propriété venant d'être décrite, mesurant en mesure américaine 39' 8" trente neuf pieds huit pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur irrégulière s'étendant à la ligne de côté du lot No 17, sur laquelle ligne il mesure 41' 8" formant la ligne du fond. La ligne vers la rue Villeré mesurant 42' étant partie du lot 18 lequel formant encoignure des rues Kerlerec et Marais, près de son extrême fond, le tout duquel est démontré sur le plan ci-dessus mentionné.

3. Cent vingt acres de terre, moins un acre déjà vendu, avec améliorations etc., situé dans la paroisse de St Tammany, dans cet Etat étant le quartier Nord Ouest du quartier Sud Ouest et de la moitié Est du quartier Sud Est, section 24 comté 9, rangée Sud 14 Est St Helena méridien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être payée entre un et deux ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant payer les taxes pour l'année 1906 avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

Les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

1 juil—1 8 15 27 29—août 2

PAR LA COMPAGNIE D'ENCAN DE STERN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Augusta Escheverria, femme de Ramon Bravo.

No 79 664—Cour Civile de District, Division D.

MEUBLES, LINGERIE, DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

PAR STERN'S AUCTION COMPANY en vertu d'un ordre daté le 10 juillet 1906 et signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, de la Nouvelle-Orléans, Division D, je vendrai à la Bourse d'Encan de Stern, 344-348 rue Baronne MERCREDI le 1er août à 11 heures A. M. diamants et bijouterie évalués à environ $2 000. Meubles, lingerie, articles de maison etc.

Conditions—Comptant.

SAM A. STERN, Encanteur.

22 juil—22 29—août 1

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MARDI, 14 AOUT 1906

Succession de Elizabeth Brown — No 79,627, Cour Civile de District Division A.

Un Cottage Double élevé de terre très attrayant

Nos 3217-19 avenue Canal entre les rues Lopez et Rendon.

Attention! Spéculateurs, Chercheurs de Home et Placeurs — A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.—A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur — Bureau 846 rue Commune — En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 11 juillet 1906, et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI le 14 août 1906 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dumaine[?], Lopez et Rendon, désigné par le No cinq (5) sur un plan et certificat d'arpentage fait par E. Pilié voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 27 mars 1895, ledit lot commençant à une distance de cent vingt trois pieds et six lignes de l'encoignure de la rue Lopez et mesurant trente et un pieds de face à la rue du Canal par cent trente neuf pieds et cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire.

L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Emile Pomes, avocat.

12 juil—12 15 22 29—août 5 12 14

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson—[illegible]

Dans la succession de Odile Zeoriaka[?]

No 78,987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI, le 16 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906, par l'Hon. John St. Paul agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à Cicero A. Ramsey, encanteur, la propriété ci-après décrite—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 138 borné par les rues Magasin, Calliope, autrefois rue Duplantier, Clio et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas voyer, le 19 juin 1906, et lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et pas de ligne à la rue Calliope. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages connue comme Nos 1100-02 rue Magasin.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies etc etc., situé dans le même ilet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A dudit devis et commençant à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l'encoignure des rues Magasin et Calliope, ledit lot mesurant vingt six pieds, deux (2) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

3. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même ilet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à ceux des lots A et B dudit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent des bâtisses à deux étages connues par les numéros 1026 1028 1030 rue Calliope.

4. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tout les droits, voies, etc, etc., situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance, Gaiennié et Magasin désigné par le No 8 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson voyer, le 25 mai 1847 déposée en l'étude de D. L. McCay ancien notaire en cette ville ledit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Erato par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne, entre ligne égales et parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée sept pieds (7) de largeur, contigu au même. Les améliorations sont connues comme No municipal 1019 rue Erato.

5. Un certain ilet de terre, ensemble avec tous les droits, etc, etc., situé à Shrewsbury paroisse de Jefferson, cet Etat, borné par l'avenue Severn, les rues Première, Deuxième et Hollin[?] désigné par le numéro 4, d'après un plan dressé par Wilkerson, voyer, sous date du 21 janvier 1837, déposé en l'étude de William Christy notaire, paroisse d'Orléans.

6. Un certain ilet de terre ensemble avec tous les droits voies etc, etc, situé dans le village de Harlem, paroisse de Jefferson connu comme numéro cent seize (116) sur un devis par F. Wilkerson voyer, approuvé par L. Bringier, voyer général le 12 janvier 1837 et déposé en l'étude de William Boswell, plus tard Edward Barnett notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, moins la portion vendue à M. Hurtig consistant de deux lots livre des transferts 14, folio 457.

Aussi l'ilet No cent dix sept (117) situé dans la même ville et paroisse que le ci-dessus. L'ilet numéro cent vingt trois moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

L'ilet numéro cent vingt quatre (124) le tout d'après le plan ci-dessus fait par le ci-dessus nommé voyer.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer tous deux les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer l'acte ou les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John Dymond, Jr. avocat.

15 juil—15 22 29 — août 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division A—No 79,929—Levi S. Gardner vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonces avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Levi S. Gardner soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Alvin Edward Hébert, un notaire en son bureau No 339 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 27me jour d'août 1906 à 11 heures a. m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Levi S. Gardner pour un répit de un (1) deux (2) et trois (3) ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Arthur Landry, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Levi S. Gardner soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 23 juillet 1906.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Div. A maintenant absent en congé.

Pour copie conforme

J. McCORMICK, Député Greffier.

John Dymond Jr., avocat.

25 juil—25 29 —août 3

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage

Atlantic City.

600 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 août 1906, à midi.

Succession de Mme Caroline Graff[?]

No 79,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 juillet 1906 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant au [illegible], dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Dumaine[?] et Canal, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCay ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages, avec un étage dans le fond retiré de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres, hangar, galerie, sur la façade citerne, etc. et est connue comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur portant huit (8) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité dans les ventes de crédit de la propriété foncière; l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire et devant assumer les taxes d'Etat et de ville de 1906.

George J. Untereiner, avocat,
305 bâtisse de la Bourse au Coton.

8 juil—8 15 22 29—août 5 5 9

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive et St Pierre.

A proximité de la Harry Bros Tank Co Pa[illegible]lama Tank Co. et environ un [illegible] du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Division A

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI le 23 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie les propriétés de valeur, comme suit—

Onze certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre et Edinburg, lesquels dits lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19 d'après le plan de Edgar Pilié député voyer de ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30' 2" 3"'.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30' 2" 4"', et le tout desdits lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinbourg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 4", et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 3"' et le tout desdits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et à une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. S[illegible], notaire, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guerard encanteur, JEUDI le 30 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906 dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 78,935 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127' 10" 6"') de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène décors chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Légier, notaire et déposer avec encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.
E. A. Saurez receveur.

29 juil—29—août 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Waterhouse vs Jesse Crossland et femme en communauté.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 26 101—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Divisions B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville MERCREDI le 15me jour d'août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir — Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet 117 borné par les rues Annette, A[illegible], Miro et Tonti, ledit lot étant décrit par le No 4 sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil et un autre plan fait par Puego daté le 29 mai 1843 et déposé en l'étude de Paul E. Théard, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Annette par une profondeur de 128' 3"'. Saisi dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté. Conditions—Comptant. WM. L. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon avocats pour le demandeur.

15 juil—15 22 29—août 1 5 15

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 75,351—Division C.—Succession de Edwin James. Attendu que Mme Mary E. James, veuve de feu Edwin James, de la ville de San Diego, comté de San Diego Etat de Californie en capacité de gardienne ou tutrice dûment nommée et qualifiée des personnes et des propriétés des mineures Rosalie James et Mary Margaret James, enfants mineurs de ladite Mme Mary E. James, et maintenant résidant avec elle à San Diego Californie a fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession de et transférer de l'Etat de la Louisiane les propriétés appartenant auxdites mineures, dans cette paroisse, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à donner les raisons, dans les trente jours de la première publication de cet avis pour quoi l'application de ladite gardienne ou tutrice ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour—J. G. LYNCH, Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1906.

John P. Tobin avocat.

30 juin—30—juil 3 12 22 30

AVIS AUX CREANCIERS

Charles Wenar versus Leon L. Shwartz Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77 075 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Archibald A. Marx, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders & Gurley avocats. 20 juil—20 24 29

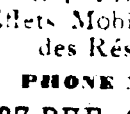

SI vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Loteries[?], Propriétés Foncières Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 3967—R

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 an

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983, à Alger, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315.

PHONE 376.

1er oct—10m [illegible]

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un lot de meubles de maison et effets

Succession de Mme Isabel J. D. Seymour, veuve de Shelby Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79 914—En vertu d'un ordre de vente en date du 17 juillet 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 30 juillet 1906, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1919 rue State, un lot assorti de meubles de maison et effets mobiliers, le tout d'après l'inventaire enregistré dans la succession ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

D. B. H. Chaffe, avocat pour l'exécuteur testamentaire.

18 juil—18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de droit, titre et intérêt dans et à la propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Anna M. Sittier vs M. et Mme Roger Grimes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68 677 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt de Mme Helena Schaeff, épouse de Roger Grimes, dans et à la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés séparément par les Nos 26 et 27 de l'ilet A, lesquels sont bornés par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, d'après le plan fait par Pecquet et Crawford voyers, déposé dans les archives de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, par le No 49, lesdits lots mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Toulouse par cent cinquante trois pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et est maintenant désigné comme ilet No 541 sur le nouveau plan municipal, étant sous le nom de Mme Helena Schaeff, épouse de Roger Grimes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Theo. Cotonio[?], avocat [illegible]

27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District.

Succession de Mme Rebecca Morris Cherrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division A—No 79,498.—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 juin 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 2 août 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No trente trois, borné par les rues Valence, Bordeaux, Camp et Chestnut, et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Valence sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions. Un cinquième ou plus comptant, et la balance s'il y a, en un crédit de un an la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant les honoraires d'avocat en cas de non paiement, l'acquéreur devant payer l'assurance, en plus et au dessus de son enchère, les taxes de ville et d'Etat de 1906. L'acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour l'administrateur.

30 juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Samuel Israelite Baptiste Church vs Jordan Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78,390—En vertu d'un writ de fieri facias contre la demanderesse la Samuel Israelite Baptiste Church et J. C. Perkins, J. B. Wilson, Matthew Wilson et Adeline Wilson, sécurités sur le bon d'injonction dans l'affaire ci-dessus et en faveur du défendeur Jordan Thomas, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Vertus et Force, désigné par le lot No 12 dans le devis par D. E. Seghers voyer, daté le 10 décembre 1899, mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Union maintenant rue Touro, par cent vingt trois pieds, onze pouces, quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Woodville & Woodville avocats pour le demandeur en exécution.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 621 avenue Pélican.

Succession de James W. Fitzhenry et Catherine Fitzhenry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division E — No 79,560—En vertu d'un ordre de vente daté le 28 juin 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 août 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississipi en face de cette ville, étant une partie d'un morceau de terre communément appelée Propriété Gosselin, étant désigné par le No 30 de l'ilet No 3, lequel est borné par les rues Peter (maintenant Avenue Pélican), Gosselin (maintenant rue Vallette), Alix et Olivier, mesurant trente pieds de face à la rue Peter maintenant Avenue Pélican sur cent treize pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de ladite propriété Gosselin fait par A. D'Hemécourt daté le 18 avril 1853, déposé en l'étude de A. Chiapella ancien notaire de cette ville étant la même propriété acquise par le défunt James W. Fitzhenry de John Hughes par acte passé pardevant James Graham Esq., ancien notaire de cette ville et paroisse, le [illegible] jour de février 1857 et enregistré dans le bureau d'aliénation de cette ville et paroisse, dans le livre 71, folio 557.

Conditions: Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur. Les loyers devant être collectés par l'acquéreur de la date du passage de l'acte et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles H. Brownlee avocat pour l'administratrice.

30 juin—30—juil 2 6 13 20 27—août 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Roty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 79 966 — Division E—Attendu que Martin H. Manion, avocat de fait pour Jules Ernest Roty a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Roty décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — F. L. Barnadas, avocat. 24 juil—août 1 6

Succession de Mme Bridget Ansberry, veuve de Peter Grimm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 79,208 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Murray, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat. 28 juil—28—août 1 6

Succession de Mary Harris, quelquefois connue comme Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,956—Division C—Attendu que Adolfo Dugas, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Harris, quelquefois connue comme Mary Burke décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance avocat. 28 juil—28—août 1 6

Succession de Eliza McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Thomas J. Walden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats. 27 juil—27—août 1 5

Succession de August E. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,945—Division D—Attendu que Mary Wisse[?], veuve de August E. Bonnet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August E. Bonnet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat. 25 juil—25 29—août 3

Succession de William Baptist.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,930—Division E — Attendu que Charles A. Baptist a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Baptist, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 24 juil—24 28—août 2

Succession de Anna Maria Korsch[?] veuve de John King.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,441—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Wm. B. Rand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Chas. F. Claiborne, avocats. 24 juil—24 28—août 2

Succession de Guy A. Manade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,907—Division D — Attendu que Remy C. Manade a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Guy A. Manade, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat. 22 juil—22 26 31

Succession de Antonino Bonomo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,157—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Schwartz, veuve de A. Bonomo, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat. 26 juil—26 30—août 4

Succession de Mme Adeline Kissinger, veuve de Edward Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,723—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Kane, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. W. Kischow, avocat. 20 juil—20 24 29

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1906.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5/8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local $6 00 par express, $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO. LTD., Editeurs Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.